



Communauté de  
communes du Genevois  
Pierre Loiseau  
04 50 95 91 42  
ploiseau@cc-genevois.fr

## Mobilisation des propriétaires riverains pour l'entretien des berges

### Contexte :

Le contrat de rivières « Entre et Rhône » porté par la Communauté de Communes du Genevois (CCG) porte un Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des boisements de berges et de gestion du bois mort (P.P.R.E.). Sur proposition du CPIE Bugéy Genevois, la Communauté de Communes a décidé de concerter les propriétaires riverains pour anticiper l'après contrat de rivières, sur la question de l'entretien des berges.

**Territoire concerné :**  
Bassin versant français  
« Entre Arve et Rhône »



**Public cible :**  
Les propriétaires riverains et les  
usagers des cours d'eau

**Rôle de la structure :**  
Co-organisateur

**Chiffres clés :**  
1250 envois nominatifs  
241 participants aux réunions publiques  
50 participants aux sorties terrain

**Action réalisée**  
d'octobre à décembre 2008

### Objectifs de l'action :

- assurer le bon état écologique et paysager des cours d'eau du territoire
- impliquer les propriétaires riverains pour l'entretien des berges
- définir un cadre commun collectivité-propriétaires, permettant de pérenniser les interventions entreprises, au-delà du contrat de rivières.

### Description de l'action :

- envois nominatifs de conventions aux propriétaires riverains et invitation à des réunions publiques
- organisation de réunions publiques participatives pour expliquer les travaux de restauration prévus et recueillir les attentes des propriétaires
- organisation de sorties terrain pour découvrir les enjeux et expérimenter les techniques d'entretien des berges et de stabilisation en cas d'érosion (issue du génie végétal)
- organisation d'une réunion de restitution des réunions et des sorties terrain pour les propriétaires riverains, et pour définir les besoins à venir

**Partenaire technique :**  
CPIE Bugéy Genevois (co-organisateur)



**Partenaires financiers  
de l'action:**



Rhône-Alpes Région



En partenariat avec  
l'URCPIE Rhône-Alpes

# FICHE ACTION - CONCERTATION



## Les 3 principaux points forts de cette action et les clés de réussite :

- Le binôme pédagogue (CPIE) et technicien (Communauté de Communes)
- La rapidité d'exécution de la démarche (réunions et sorties terrain réparties sur 3 mois)
- L'implication des élus pour l'organisation des réunions et des sorties terrain

## Les 3 principales difficultés rencontrées :

- Nécessite beaucoup de temps de préparation préalable (communication, repérage terrain...)
- Centrer les échanges sur les enjeux collectifs et pas uniquement sur les problèmes individuels
- Trouver les outils de communication efficaces pour réunir un maximum de propriétaires riverains

## Perspectives d'évolution de cette action :

### Demandes issues des propriétaires riverains :

- Renouveler de telles sorties terrain chaque année, jusqu'à la fin du contrat de rivières
- Organiser les moyens communs nécessaires pour réagir rapidement en cas de constat de pollution
- Aider les propriétaires à constituer des collectifs pour l'entretien des berges et leur valorisation

## Document(s) concernant l'action, mis à disposition en téléchargement

- Le dossier bilan reprenant la démarche utilisée et son évaluation
- Les PowerPoint utilisés lors des réunions

## Documents complémentaires disponibles sur demande (cahier des charges, présentation projet, etc.) :

- La convention de partenariat CPIE - Communauté de Communes du Genevois
- Les deux types de conventions envoyées aux propriétaires riverains (administrative puis partenariale)

Date de rédaction de la fiche : 06 /03 /2009



## Attention

*Pour faciliter la libre expression des propriétaires riverains, il est préférable de privilégier l'intervention d'élus seulement en début de réunion.*

*Ne pas oublier les frais d'envoi postaux dans le budget de l'action (Notamment pour l'envoi des conventions)*

## Appréciation globale de l'action :

*(Vis-à-vis des objectifs fixés ; encadrer la réponse)*



*L'action menée est insuffisante au regard du résultat souhaité*

*En l'état actuel des choses, des axes d'amélioration sont à trouver et à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif fixé*

*L'action conduite répond aux objectifs fixés au préalable*

## Coût de l'action :

4 500 € pour la co-organisation et la co-animation

10 379 € pour l'édition de 6 000 supports pédagogiques

## Investissement en temps de travail :

Organisation : 15 jours de travail commun CPIE et CCG  
5 jours de travail individuel

Animation : 4 jours de réunions publiques et sorties terrain



Association Rivières  
Rhône-Alpes

En partenariat avec  
l'URCPIE Rhône-Alpes